

La souffrance au travail progresse pour 90 % des Français et les réponses manquent

À l'occasion des Semaines d'information de la santé mentale, le groupe MGEN a réalisé, avec OpinionWay, une étude sur le vécu des actifs en France en matière de santé mentale au travail. Leur conclusion : alors que la souffrance leur apparaît comme une réalité de plus en plus forte, ils ne trouvent pas de réponses satisfaisantes auprès de leur hiérarchie, des RH ou de la médecine du travail.

90% des actifs pensent que la souffrance au travail a augmenté depuis 10 ans.

96% considèrent que souffrir du travail peut arriver à tout le monde.

71 % des personnes en souffrance n'ont perçu que de l'indifférence de la part de leur hiérarchie.

De retour d'arrêt de travail, 55% ne se sont rien vu proposé par leur hiérarchie et les RH.

Étude réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 1008 personnes actives, du 3 au 28 février 2017, à retrouver en intégralité sur mgen.fr.

90% des actifs pensent que la souffrance au travail a augmenté depuis 10 ans. Interrogés sur le nombre de personnes qu'ils imaginent concernés par la souffrance, ils sont 51% à répondre 1 sur 10 (1 sur 100 : 29%).

Pour eux, la souffrance est d'abord d'ordre psychologique. 66% y associent le stress, 60% le harcèlement moral, 56% le burnout, avant l'épuisement (48%) et le harcèlement physique (15%). Ils décèlent des causes du même ordre : le stress (46% des répondants) et le harcèlement moral (27%) mais aussi le manque de reconnaissance de la hiérarchie (27%).

96% considèrent que souffrir du travail peut arriver à tout le monde. 61% ont déjà ressenti cette souffrance et 55% déclarent avoir dans leur entourage professionnel des personnes concernées.

Les personnes qui ont ressenti la souffrance au travail l'ont souvent vécue pendant des périodes longues : 28% pendant plusieurs mois, 34% pendant plusieurs semaines d'affilées. Cette souffrance s'est exprimée par un stress récurrent pour 54% des personnes interrogées et de l'épuisement pour 39% d'entre elles. Elle a engendré chez les personnes de la démotivation (67%), de la dépréciation de l'image qu'elles se font d'elles-mêmes (52%) et de la perte de confiance (44%).

30% de ceux qui ont déjà ressenti cette souffrance ont bénéficié d'un arrêt. Et si 60% ont le sentiment d'avoir retrouvé leur place, **55% ne se sont rien vu proposé à leur retour d'arrêt de travail.**

Respectivement 71% et 58% des personnes qui ont vécu de la souffrance au travail déclarent en effet que leur hiérarchie et que leurs services RH n'ont pas compris ou ont été indifférents à leur mal-être. A l'inverse, 87% estiment que leurs collègues les ont aidés et 52% déclarent que les représentants du personnel leur ont proposé des aides concrètes et des solutions. Des chiffres confirmés par les difficultés de communiquer : 66% ont parlé spontanément de leur souffrance : 55% avec leurs collègues proches mais seulement 24% avec leur hiérarchie, 18% avec le médecin du travail, 18% avec un représentant du personnel et 12% avec les ressources humaines.

La médecine du travail n'apparaît pas comme un recours. **Seulement 32% auraient l'idée de parler de leur souffrance à leur médecin du travail.** 71% disent enfin ne pas savoir s'il existe ou non des dispositifs pour répondre ou prendre en compte des situations de souffrance.



Communiqué de presse

16 mars 2017

Eric Chenut, vice-président délégué du groupe MGEN :

« Au vu des impacts économiques, sociaux et humains, les résultats de cette enquête nous invitent, en tant que mutuelle professionnelle, à nous réinterroger de manière systémique sur la question du travail – son organisation comme le sens, la place et la contribution de chacun – afin de promouvoir la coopération, les collaborations, l'intelligence collective. »

Contacts Presse : Benoît Coquille - bcoquille@mgen.fr - 01 40 47 23 92

Le groupe MGEN, « la référence solidaire »

Le groupe MGEN gère le régime obligatoire d'assurance-maladie des professionnels de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Culture et de la Communication, de la Jeunesse et des Sports, de l'Environnement et leur offre une couverture complémentaire. Via la mutuelle MGEN Filia, il propose une complémentaire santé ouverte à tous, indépendamment du statut professionnel. Il gère également 55 établissements sanitaires et médico-sociaux : médecine de ville, soins de suite et de réadaptation, santé mentale, hébergement de personnes âgées et handicapées. Le groupe MGEN protège plus de 4 millions de personnes et réalise un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards d'euros. Il compte 9300 salariés.

www.mgen.fr

www.twitter.com/groupe_mgen